

## Bachelier en enseignement section 3 sciences

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE1102 AFP et stage 2 : s'essayer à la profession en section 3			
Code	PERN1B12AFPS2	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u>  <b>Justine DELHAYE</b> (justine.delhaye@helha.be)            Fanny ROYAL (royalf@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u>  <b>Jean-Pol LAUWENS</b> (jean-pol.lauwens@helha.be)            Sarah HOLVOET (sarah.holvoet@helha.be)</p> <p><u>HELHa Loverval</u>  <b>Thomas GATHY</b> (thomas.gathy@helha.be)            Isabelle GALLEE (isabelle.gallee@helha.be)            Nathalie DEGOSSERIE (nathalie.degosserie@helha.be)            Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir le fonctionnement d'une classe, la structure d'une leçon et mettre en oeuvre des premiers gestes professionnels en développant sa réflexivité.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

##### Compétence 2 **Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective**

- 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique

##### Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une**

### **dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

### Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**

- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

### **Acquis d'apprentissage visés**

1. Décrire le fonctionnement d'une classe sur base d'observations outillées
2. Identifier des gestes professionnels et la structure d'une leçon
3. Confronter ses représentations à ses observations
4. Appliquer des gestes professionnels en co-enseignement et adopter un regard réflexif sur ces gestes
5. Maîtriser les contenus d'enseignement mobilisés dans les activités encadrées
6. Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication
7. Respecter le cadre professionnel :
  - les consignes administratives ;
  - les règles déontologiques ;
  - les règles institutionnelles ...

fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERN1B12AFPS2A AFP 2 : s'essayer à la profession en section 3 150 h / 4 C

PERN1B12AFPS2B Stage 2 : s'essayer à la profession en section 3 60 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERN1B12AFPS2A AFP 2 : s'essayer à la profession en section 3 55

PERN1B12AFPS2B Stage 2 : s'essayer à la profession en section 3 15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée via une épreuve commune aux deux activités d'apprentissage. La note est commune aux deux activités d'apprentissage et correspond à la note de l'UE.

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

## **5. Cohérence pédagogique**

### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier en enseignement section 3 sciences

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 2 : s'essayer à la profession en section 3			
Code	22_PERN1B12AFPS2A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) Sarah HOLVOET (sarah.holvoet@helha.be)		
Coefficient de pondération	55		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise la découverte du fonctionnement d'une classe, la structure d'une leçon, la mise en œuvre des premiers gestes professionnels et le développement de la réflexivité. Les activités sont encadrées par des maîtres de formation pratique, des didacticiens et des psychopédagogues.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

Compétence 2 Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective

- 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

A travers des activités différentes, les étudiants :

- identifieront et interrogeront leurs représentations en lien des gestes professionnels
- appliqueront quelques gestes professionnels sélectionnés au service de la leçon et de l'activité des élèves
- développeront leur réflexivité

### Démarches d'apprentissage

Vécu d'activités (individuelles - de groupe)- Discussions/ débats / apports théoriques - Construction d'activités

### Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants pour susciter et soutenir leur réflexion

### Sources et références

Bucheton, D. (2019). Les gestes professionnels dans la classe. Éthique et pratiques pour les temps qui viennent. ESF.

Fouquet, F. (2023). Les neurosciences au service de la pédagogie. Chenelière Éducation.

Grandserre, S. & Lescouarch, L. (2009). Faire travailler les élèves à l'école. Sept clés pour enseigner autrement. ESF.

Guillaume, L. & Manil, J-F. (2016). 7 facilitateurs à l'apprentissage. Vivre du bonheur pédagogique. Chronique Sociale.

Hattie, J. & Yates, G. (2020). L'apprentissage visible : ce que la science sait de l'apprentissage. Éditions l'instant présent.

Jamaer, C & Stordeur, J. (2013). Oser l'apprentissage... à l'école. De Boeck.

Lescouarch, L. (2018). Construire des situations pour apprendre. Vers une pédagogie de l'étayage. ESF

Rieunier, A. (2000). Préparer un cours -1- Applications pratiques. ESF

Rieunier, A. (2001). Préparer un cours - 2 - Les stratégies pédagogiques efficaces. ESF

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports déposés sur la plateforme ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Les étudiants démontrent l'appropriation des informations découvertes par la conception d'un portfolio (d'après les critères fournis)

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Un taux de présence insuffisant pourrait conduire à un refus d'accès à ce stage.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 55

### Dispositions complémentaires

Si certificat médical, sous réserve de l'approbation du titulaire de cours, l'étudiant pourra représenter le travail à une date ultérieure.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier en enseignement section 3 sciences

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 2 : s'essayer à la profession en section 3			
Code	22_PERN1B12AFPS2B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS ( <a href="mailto:jean-pol.lauwens@helha.be">jean-pol.lauwens@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le stage vise l'observation outillées et l'application sur le terrain de premiers gestes professionnels.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 1 Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel

1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Observation outillée

Application de gestes professionnels en co-enseignement

Analyse réflexive

#### Démarches d'apprentissage

Vécu d'activités (individuelles - de groupe)

Discussions/ débats / apports théoriques

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants pour susciter et soutenir leur réflexion

#### Sources et références

Bocquillon, M.; Derobertmeasure, A. & Demeuse, M. (2018). Guide pour analyser des pratiques de classe. INAS

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports déposés sur la plateforme ConnectED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Les étudiants démontrent l'appropriation des informations découvertes par la conception d'un portfolio (d'après les critères fournis)

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Un taux de présence insuffisant pourrait conduire à un refus d'accès à ce stage.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

### Dispositions complémentaires

Si certificat médical, sous réserve de l'approbation du titulaire de l'activité, l'étudiant pourra représenter le travail à une date ultérieure.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).